

Séance du 21 février 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 février 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. le Maire ; M. Jaussaud à Mme Bisauta ; M. Lozano à Mme Lauqué ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

EXCUSE : M. Aguerre.

ABSENT : M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Madame Dufranc-Etchandy.

Madame Dufranc-Etchandy propose en don à la Ville de Bayonne l'armoire de mariage de ses grands-parents, Joseph Etchandy, né à Montory en 1853, et Marie Elichiry née à Montevideo en 1853 également.

Par son style dépouillé, avec des moulures simples sur les portes et des pieds en balustre, cette armoire datant de 1874 (valeur d'assurance : 4 000 €) témoigne par son inspiration « Louis XVI populaire » de la sobriété des productions locales caractérisées par une petite taille, de larges vantaux et une absence d'ornement.

Pour ces raisons stylistiques et son intérêt ethnographique, et parce que le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne ne possède pas actuellement d'armoire en provenance de Soule et d'un type aussi sobre, l'armoire Etchandy, de provenance et de datation certifiée, trouvera toute sa place au sein des collections du musée.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et sous réserve de l'avis de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter ce don pour le musée et de remercier au nom de la Ville Madame Dufranc-Etchandy

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.